

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Président de la Communauté de communes du Créonnais

certifie que le public a été tenu informé de l'ouverture de l'enquête publique unique concernant la mise en compatibilité du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, de la mise en compatibilité du PLUi du Créonnais et la procédure de déclaration de projet en vue de la construction d'un lycée d'enseignement général et technologique au lieu-dit « LA VERRERIE » sur la commune de CRÉON.

L'avis d'enquête publique a été affiché au siège de la communauté de communes et mis sur le site internet de la communauté de communes, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, et pendant toute la durée de celle-ci.

A, *Créon*

le, *01 Mars 2021*

Le Président de la Communauté de Communes,



Le Président
Alain ZABULON